



UCIJ 2023

UNI-ES CONTRE
L'IMMIGRATION
JETABLE

APPEL POUR UNE POLITIQUE
MIGRATOIRE
D'ACCUEIL MOBILISATION NATIONALE
LE 30 SEPTEMBRE

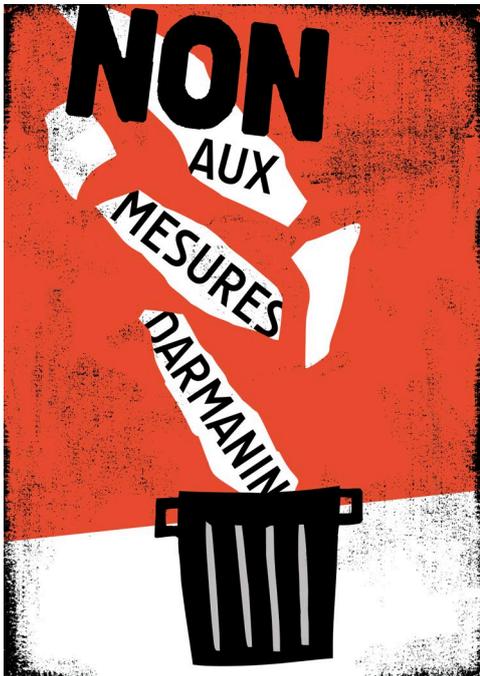
NON À L'IMMIGRATION JETABLE !

NOUS REFUSONS LE NOUVEAU PROJET DE LOI ASILE ET IMMIGRATION

NON À LA LOI DARMANIN !

Le nouveau projet de loi Asile & Immigration du gouvernement conduit à une négation radicale des droits fondamentaux des migrant-es. Il a pour objectif de graver dans le marbre et de radicaliser les pratiques préfectorales arbitraires et répressives : systématisation des OQTF et des IRTF, dans la suite des instructions déjà prises pour augmenter les assignations à résidence et le nombre de Centre et Locaux de Retention Administrative.

Le projet s'inscrit délibérément dans une vision utilitariste et répressive dont témoigne l'obsession des expulsions et l'inscription des sans-papiers au fichier des personnes recherchées. Les migrant-es sont déshumanisé-es et considéré-es uniquement comme de la main d'œuvre potentielle, qui n'a droit qu'à des propositions de régularisations précaires, limitées aux métiers dits "en tension". Alors que la dématérialisation prive de l'accès au séjour de nombreux étranger-es, le droit du séjour et le droit d'asile vont être encore plus restreints. Le projet prévoit des moyens pour empêcher d'accéder ou de rester sur le territoire, au lieu de les utiliser pour accueillir dignement celles et ceux qui fuient la guerre, les persécutions, la misère ou les conséquences du dérèglement climatique... Les droits protégés par les conventions internationales sont de plus en plus bafoués (asile, droit de vivre en famille, accueil des femmes et des personnes LGBTIA+ victimes de violences...) y compris ceux des enfants (enfermement, non-respect de la présomption de minorité, séparation des parents...). Les droits des étranger-es sont de plus en plus précarisés.



L'ATTAQUE S'INSCRIT DANS L'AGENDA GLOBAL DU GOUVERNEMENT :
CHÔMAGE, RETRAITES, LOGEMENT, SANTÉ...

En 2006 déjà, nous étions uni-es contre l'immigration jetable, nous appelons donc à nous mobiliser contre cette réforme qui, si elle était adoptée, accentuerait encore le fait que les étranger-es en France sont considéré-es comme une population de seconde zone, privée de droits, précarisée et livrée

à l'arbitraire du patronat, de l'administration et du pouvoir. Il est de la responsabilité de nos organisations, associations, collectifs et syndicats de réagir.

NOUS APPELONS À LA MOBILISATION LA PLUS LARGE POSSIBLE
SUR TOUT LE TERRITOIRE LE 30 SEPTEMBRE 2023

CONTRE LA LOI DARMANIN CONTRE LA LOI KASBARIAN BERGER



APPEL POUR UNE POLITIQUE MIGRATOIRE D'ACCUEIL UN DROIT POUR TOU.TE.S !

LOGEMENT

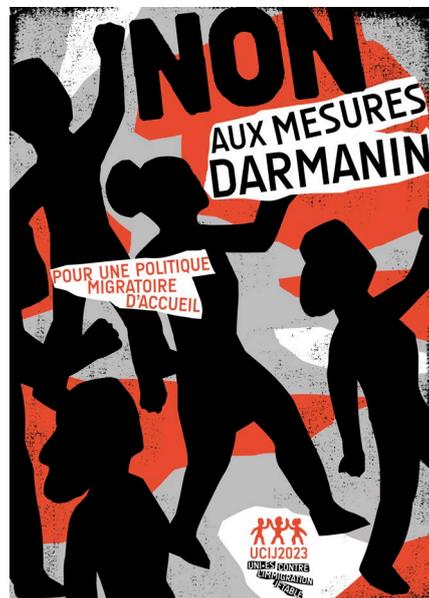
CONTRE LA LOI DARMANIN

CONTRE LA LOI KASBARIAN-BERGER

Emmanuel Macron et Gérard Darmanin ont décidé d'accélérer pour faire adopter leur nouveau projet de loi sur l'immigration et l'asile, ou plutôt devrait-on dire contre les étranger-es. Alors que Les Républicains (LR) et Rassemblement national (RN) font monter les enchères et réclament à l'unisson un référendum sur l'immigration et des mesures plus répressives encore telles la suppression de l'aide médicale d'Etat (AME) sauf cas d'urgence, le gouvernement semble de plus en plus à leur écoute. Il est vrai que, faute de majorité absolue à l'Assemblée nationale, le gouvernement a besoin des voix des Républicains. Le texte gouvernemental (adopté en Conseil des ministres en février et en commission des lois au Sénat le 15 mars dernier) devrait être présenté au Sénat début novembre et à l'Assemblée nationale en février 2024. Ce texte soit disant équilibré va surtout durcir encore et encore les conditions d'installation des étranger-es sur le territoire français, et faciliter les expulsions y compris des personnes étrangères les mieux protégées. Et tout cela au mépris des conventions internationales, en laissant notamment un pouvoir totalement discrétionnaire aux préfets, au motif de soi-disant menaces à l'ordre public ou de non respect des « valeurs de la République ». Quand on sait comment ces notions sont utilisées à tort et à travers, on comprend les risques que courent les exilé-es.

Alors que les actes racistes se multiplient, que les extrêmes droites, du RN aux groupes néo-nazis, sont plus fortes que jamais, que les violences policières restent bien souvent impunies, le gouvernement ressort les vieilles recettes : répression tous azimuts et recherche de boucs émissaires via une suspicion raciste généralisée à l'égard des personnes étrangères, du moins celles en particulier originaires du Moyen Orient et d'Afrique, les assimilant à des personnes délinquantes, voire à des terroristes. De telles politiques ne peuvent que renforcer la précarité administrative, sociale et économique dans laquelle vivent déjà un trop grand nombre de personnes exilées.

C'est particulièrement vrai en matière de droit au logement puisqu'un-e SDF sur deux est de nationalité étrangère, y compris des demandeurs/demandeuses d'asile et des personnes ayant obtenu le statut de réfugié-es. Il est important de rappeler qu'en novembre dernier, via une circulaire, le ministre de l'Intérieur appelait à multiplier les OQTF (obligation de quitter le territoire) et posait le principe d'appliquer les méthodes de suivi des étranger-es délinquant-es à l'ensemble des étranger-es faisant l'objet d'une OQTF (alors que celles-ci n'ont commis aucune infraction pénale). Il avait aussi recommandé aux préfets de mettre en place un dispositif permettant aux bailleurs sociaux de signaler les personnes qui auraient perdu leur titre de séjour. Dans le même texte, il avait d'ailleurs tenté de créer un autre dispositif pour vérifier la situation administrative des personnes étrangères prises en charge par l'hébergement d'urgence au motif qu'elles pourraient l'être indûment au mépris de l'inconditionnalité de l'hébergement d'urgence. Nombre d'associations l'ont signalé.



Outre ces mesures spécifiques particulièrement dommageables, les personnes étrangères subissent, comme les autres habitant-es, l'inflation et donc les hausses de loyers et de charges. En 1973, les locataires consacraient 10% de leurs revenus au loyer, aujourd'hui, c'est près de 30% ... en moyenne, et pour beaucoup, c'est plus de la moitié des revenus. Le nombre d'expulsions locatives augmente et les lois qui protègent les mal-logé.e.s et les sans-toit sont bafouées. De plus, dans les Foyers de Travailleurs Migrants transformés en Résidences Sociales, les résidents n'ont pas le statut de locataire. Ceux qui hébergent solidairement un proche sont donc sous la menace d'une expulsion, les gestionnaires engageant des poursuites judiciaires. Au final les hébergeurs comme les hébergés, avec ou sans-papiers, se retrouvent à la rue.

Face à cela, face aux menaces du futur projet de loi Darmanin, le collectif UNI-E-S CONTRE L'IMMIGRATION JETABLE - POUR UNE POLITIQUE MIGRATOIRE D'ACCUEIL, qui rassemble plus de 400 associations nationales et locales, appelle à amplifier les mobilisations pour affirmer la solidarité et l'égalité des droits entre Français-es et exilé-es.

L'UCIJ APPELLE SE JOINDRE À LA MOBILISATION SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA PLATE-FORME «LOGEMENT POUR TOUTTE.S»
SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023
POUR LA BAISSSE DES LOYERS ET DES CHARGES !
UN LOGEMENT DÉCENT, STABLE, ABORDABLE POUR TOU.TE.S !

Appel signé par plus de 400 collectifs, associations, syndicats, réseaux... POUR SIGNER <https://framaforms.org/ucij-2023-1674117406>
Tous les signataires et rendez-vous sont mis à jour sur le blog <https://blogs.mediapart.fr/uni-es-contre-limmigration-jetable>